

J'invite les députés à mettre cette question de côté pour quelques jours et à en parler entre eux, après quoi, si le député de Winnipeg-Nord-Centre juge toujours qu'il y a lieu pour lui de se plaindre, j'écouterai ce qu'il aura à dire.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LA LOI SUR LE DROIT A L'EXPORTATION DE PRODUITS DE BOIS D'OEUVRE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{lle} Carney: Que le projet de loi C-37, concernant l'imposition d'un droit à l'exportation sur certains produits de bois d'oeuvre, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif, ainsi que de l'amendement de M. McDermid (p. 2601).

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, au moment où la Chambre ajournait pour le lunch, j'avais la parole et j'étais, si vous vous en rappelez, en train de décrire les sept péchés capitaux compris dans la lettre du 30 décembre, qu'expédiait à la *Coalition for Fair Lumber Imports* le représentant américain du Commerce, Clayton Yeutter et le secrétaire au Commerce américain Malcolm Baldrige. Ces derniers identifiaient sept types de mesures que les Américains n'accepteraient pas que le Canada, par son gouvernement fédéral ou les provinces, prenne pour venir en aide à l'industrie du bois.

Je venais tout juste de démontrer que le fait d'octroyer des subventions ou des prêts avantageux d'une compagnie forestière serait considéré, par le gouvernement américain, comme une violation de l'infâme entente qui est survenue entre les deux pays.

Je continuerai en disant que la lettre contient aussi comme article défendu, le domaine de la sylviculture. C'est donc dire que les gouvernements provinciaux ne pourraient pas mettre de l'avant des programmes qui visent le reboisement.

Or, nous savons que dans plusieurs provinces canadiennes, en particulier dans celle que je représente, soit le Québec, les besoins en reboisement sont aigus. Depuis longtemps au Québec on a négligé la sylviculture ainsi que le renouvellement des stocks de bois. Et, dans plusieurs régions de ma province, il existe des endroits où ceux qui travaillent dans la coupe du bois sont obligés d'aller de plus en plus loin pour trouver des arbres à couper, ce qui augmente leurs frais d'exploitation.

De plus, le gouvernement du Québec vient tout récemment de prendre des mesures afin de favoriser le reboisement dans la province, des mesures auxquelles les gens qui oeuvrent dans l'industrie du bois seront appelés à contribuer. Les représentants de l'industrie forestière, que j'ai eu l'occasion de rencontrer récemment, me disaient qu'il leur est impossible, financièrement, de contribuer à la fois aux efforts de reboisement que leur exige le gouvernement du Québec, tout en payant en plus, une taxe de 15 p. 100 sur le bois qu'ils exportent aux États-Unis.

C'est donc dire que l'entente, l'infâme entente qui est intervenue entre le gouvernement canadien et le gouvernement des États-Unis sur la question du bois d'oeuvre met en péril les

Bois d'oeuvre—Droit à l'exportation

programmes de reboisement des diverses provinces canadiennes et c'est là un argument de plus qui me fait dire que le genre d'entente qui est intervenue entre les deux pays est intervenue parce que le gouvernement canadien a décidé de céder, de capituler, de mettre le genou à terre devant le gouvernement américain.

Monsieur le Président, c'est là une des raisons pour lesquelles de ce côté-ci de la Chambre nous nous opposons fermement à ce que le projet de loi C-37 soit adopté en deuxième lecture et même en troisième lecture. Nous préférierions qu'il soit relégué aux oubliettes. Et la seule façon d'en sortir dans ce dossier, c'est que le gouvernement canadien retourne à la table avec les Américains pour négocier une entente qui a plus de sens que celle-là, une entente qui profitera à l'industrie forestière au Canada, plutôt que de lui nuire, plutôt que de lui couper les ailes.

C'est là ce que nous souhaitons, monsieur le Président. Étant donné que mon temps de parole est écoulé, je reprends mon siège.

● (1530)

M. André Harvey (Chicoutimi): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de faire des commentaires sur ce projet de loi qui est éminemment important pour l'ensemble du pays. Il ne faut pas oublier que la forêt, c'est un million de travailleurs canadiens et c'est au-delà de 200 000 travailleurs québécois.

Mon collègue qui vient de me précéder a signalé que la forêt canadienne avait été négligée, particulièrement la forêt québécoise. Je pense que c'est un constat d'échec pour l'ancienne administration libérale, monsieur le Président.

Effectivement, nous ne nous sommes pas assez préoccupés du reboisement dans la forêt canadienne et c'est la raison pour laquelle le gouvernement, auquel nous participons, a signé des ententes éminemment importantes avec chacune des provinces canadiennes, particulièrement le Québec, une entente de 300 millions de dollars il y a quelques mois, pour nous permettre de reprendre le temps perdu dans les pertes au niveau du reboisement qui se sont manifestées au cours des dernières années.

Il faut, monsieur le Président, représenter des régions où l'industrie forestière est excessivement importante pour sourire lorsque des représentants du parti libéral font des commentaires parfois tout à fait incorrects. Je me souviens entre autres du député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) qui signalait que l'ensemble des provinces était contre cette entente. Il m'apparaît absolument aberrant de dire des choses comme cela quand on sait très bien que neuf provinces sur dix se sont prononcées en faveur de l'entente et que la province qui est contre produit à peu près 4.5 p. 100 de l'ensemble de cette activité.

Alors, il m'apparaît donc important, monsieur le Président, de vous dire que notre gouvernement est pleinement conscient de l'importance de l'activité forestière. Il est absolument inconcevable d'être contre le fait qu'une entente, qui a été signée, qui est proposée ici à la Chambre, va nous permettre d'injecter encore 600 millions de dollars de plus dans le sauvetage de la forêt canadienne. Au lieu de se voir siphonner 1 milliard 400 millions de dollars par les Américains, on va réinvestir ces sommes-là ici, à l'intérieur de notre forêt.